



## L'HEURE EST A L'ACTION!

Depuis trop longtemps, notre administration est considérée comme une contributrice privilégiée pour les suppressions d'emplois. **Les annonces des ministres Moscovici et Cahuzac et la dernière rencontre avec le directeur général Bézard ont confirmé la poursuite de la politique d'austérité et des stratégies attendantes pour la DGFIP.** Le DG a affirmé qu' "il n'y a pas de suppressions massives envisagées de trésoreries", mais il y a une liste, non communiquée ! Rien n'est sorti sur l'application des mesures favorables aux agents ayant travaillé en ZUS, ni sur le jour de carence, ni sur le 8ème échelon ou les rémunérations. Recul sur les promotions de 2012 et aucun engagement sur celles de 2013. Aucune remise en cause du processus de réformes initiées sous la RGPP et poursuivies à travers la nouvelle Modernisation de l'Action Publique. Sa conclusion fut qu'il n'y avait pas de sous pour les crédits de fonctionnement, l'emploi (**2023 suppressions pour 2013**) et les revalorisations salariales (**valeur du point d'indice bloqué depuis 2010**). M. Bézard est allé jusqu'aux remerciements à M. Parini (ex-DG ayant mené la triste fusion sous le gouvernement Sarkozy), nommé actuellement Directeur de la DRFIP (comme administrateur général des finances publiques hors classe et comptable public, alors que la valeur de notre point d'indice stagne). Voilà le cadeau fait aux agents parisiens !



Lors de l'audience avec les syndicats parisiens, M. Parini s'est parfaitement inscrit dans la poursuite des programmes stratégiques, des restructurations et des suppressions d'emplois néfastes aux conditions de travail et à la réalisation de nos missions. Rien d'étonnant à ce qu'il affirme vouloir mettre en musique sur Paris la continuité de la politique d'austérité qu'il a lui même impulsée et orchestrée nationalement en tant que DG. Seules avancées : la non application temporaire de la nouvelle circulaire sur les règles de vie quotidiennes qui prévoit un recul pour les agents en matière par exemple de délais de route, la saisine de la DG sur de possibles priorités en matière de demandes de mutation nationale, formulées par les agents subissant la disparition du service SLR à Montreuil. Piètre consolation face à l'entreprise de dépeçage qui s'intensifie pour notre administration.

Si M. Parini appelle dans son message aux agents du 3 octobre 2012 à un travail en commun entre direction, agents et syndicats pour la mise en oeuvre de sa politique destructrice, la CGT Finances Publiques rappelle que nous ne partageons pas les mêmes intérêts et réitère son opposition claire et nette aux politiques engagées au sein de notre administration.

**C'est pourquoi, la CGT Finances Publiques à Paris appelle les agents de la DRFIP à se mobiliser massivement, en grève, à l'appel de l'ensemble des syndicats de la DGFIP, le 27 novembre 2012, contre les réductions budgétaires, la stagnation de la valeur du point d'indice, les suppressions d'emplois, les restructurations-simplifications induites par le manque de moyens, la remise en cause des réseaux de proximité, et la dégradation sans précédent de nos conditions de travail. L'heure est à l'action.**

### TOUTES ET TOUS EN GREVE LE 27 NOVEMBRE 2012

CGT FINANCES PUBLIQUES PARIS  
6 rue St Hyacinthe 75001 Paris  
cgt.drfip75@dgfip.finances.gouv.fr  
<http://www.cgtdgfip75.org>



Retraites, emplois, salaires  
On ne veut pas en rester là  
**Rejoignez-nous !  
Syndiquez-vous !**

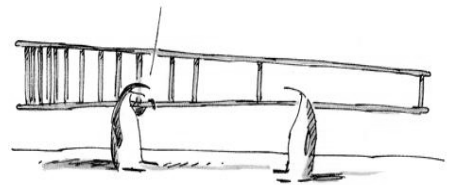
## Pendant que certains encaissent, d'autres doivent...éteindre la lumière.

Il faut espérer que les Administrateurs Généraux des Finances Publiques (AGFIP) ont su se montrer généreux pour le cadeau de départ de l'ex DG, Philippe Parini désormais DRFIP d'Ile de France et du département de Paris. En effet, s'il y a bien une catégorie de fonctionnaires qui a profité pleinement de l'harmonisation des régimes indemnitaires et donc de la fusion, c'est bien celle ci puisque **des hausses de traitement de l'ordre de 30 à 40 % ont pu être enregistrées ces derniers mois.**

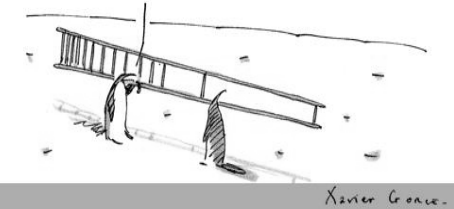
Désormais, notre ministère regroupe 193 des 219 fonctionnaires les mieux payés travaillant en France. Il s'agit surtout de ces AGFIP, qui ont remplacé, après la fusion, les anciens Trésoriers Payeurs Généraux et Directeurs des Services Fiscaux.

Et pendant ce temps là... Bercy a demandé à toutes les DDFIP-DRFIP d'envoyer aux personnels le 10 septembre 2012 (2012/76) une circulaire portant sur les économies d'énergie dont le caractère ubuesque n'aura échappé à personne. **C'est ainsi que chaque fonctionnaire devra inciter ses collègues à bien éteindre la lumière en partant en fin de journée ou à tirer la chasse d'eau le moins souvent possible,** ce qui suppose une surveillance de tous par tous. La CGT n'est pas contre les économies d'énergie mais dénonce cette gabegie financière pour les uns et cette provocation faite à chacun d'entre nous via une circulaire culpabilisante.

Comment - G2: « elle n'est pas normale, votre échelle » ?



c'est une échelle des salaires parfaitement 2x normes internationales !



Xavier Gracq

Evolution du 1<sup>er</sup> échelon des grades et catégories par rapport au SMIC (SMIC = 100%) de 1983 à 2012

Année	SMIC	Catégorie C Echelle 2 Echelle 3 à partir 2010	Catégorie C Echelle 4	Catégorie B	Catégorie A
1983	100%	115%	123%	133%	175%
1990	100%	103%	112%	123%	158%
2001	100%	100%	103%	113%	137%
2010	100%	100%	100%	101%	118%
1 <sup>er</sup> janvier 2012	100%	100%	100%	101%	116%
1 <sup>er</sup> janvier 2012 B-NES	100%			103%	
1 <sup>er</sup> juillet 2012	100%	100%	100%	101%	113%
1 <sup>er</sup> juillet 2012 B- NES	100%			102%	

### Instruction sur le temps de travail : retrait des mesures scélérate

Le 24/09/12 apparaissait sur Ulysse l'instruction générale harmonisée (non appliquée, à ce jour, sur Paris) relative au temps de travail des agents de la DGFIP se substituant à la circulaire du 10/12/10.

Nous avons notamment relevé :

- **Sur les fêtes religieuses:** les autorisations d'absence ne seront plus rémunérées. **Bel exemple de lutte contre les discriminations et de respect des diversités !**
- **Sur les délais de route:** "Paris doit être considéré comme une commune et non comme un département. Il n'y a pas lieu d'accorder d'autorisation d'absence sous forme de délai de route en cas de changement d'affectation à l'intérieur de la ville de Paris" et les 75, 92, 93 et 94 "sont considérés comme formant un seul et même département" .

Donc, pour un changement d'arrondissement, c'est 0 jour au lieu d'1, de Paris vers un département limitrophe, c'est 1 au lieu de 2 ... **Bel exemple de changement et de progrès social !**

## Ne touchez pas à nos règles de gestion !

Lors du CTL du 18/09, la direction nous a informé de 89,7 vacances d'emplois A, B et C à Paris pour les seuls B -171,6. Certains services (16ème et 17ème) sont pourvus à 50% de leur effectif. Situation dramatique.

Que ce soit M. Nizoux, n°2 de la DRFiP, ou M. Pery, ex n°1 par interim, l'explication donnée est toujours la même : c'est la faute aux règles de gestion des personnels et aux syndicats qui les défendent.

Or, aux mouvements nationaux du 01/09/2012 pour les B (1/09/2012) et les C (filiale fiscale au 01/01/2013) il y a 1295 vacances (695 B et 600 C). Le ministre, asservi à la LOLF et à l'austérité budgétaire, est **responsable de ce drame : gel des « postes budgétaires », transformation des crédits de personnels en crédits de fonctionnement et anticipation sur les réductions d'effectifs à venir.**

*Exemple :* Un département a 100 postes à pourvoir. Cela corrobore les crédits budgétaires (100), les postes seront pourvus. Mais si dans ce même département, il y a 100 postes et 80 « possibilités budgétaires », il y aura 20 vacances et donc des déséquilibres. Les résidences (arrdt à Paris) les moins demandées sont forcément les moins bien loties. Mais, la responsabilité n'est certainement pas aux demandes d'affectation des agents, ni aux règles de gestion et ni aux organisations syndicales mais bien à la politique budgétaire des pouvoirs publics.

**La seule solution aux sous effectifs réside dans le recrutement et non dans la casse des règles d'affectation et de gestion des agents !**

## Un modèle de gestion des ressources dites "humaines" !?

Une responsable de la DISI Paris Champagne, en partance, qui n'a cure du sort de ses agents, une DRFiP parisienne aux abonnés absents, tout l'été, et une DISI Paris Champagne, qui annonce sans ciller que « *le calendrier technique a été préféré au calendrier "humain"* » et vous aurez là le parfait cocktail pour plonger dans le plus profond désarroi les agents du Service Liaison Recouvrement (SLR) du DI de Montreuil, qui ont appris à la dérobée la fermeture de leur service pour le printemps 2013.

Quant au terme de près de 3 mois d'injonctions restées sans réponse de la part de l'Administration, les agents ont fini par obtenir une audience auprès de leurs responsables, ce fut pour apprendre à **un peu plus de 6 mois de la fermeture de leur service que rien n'était prêt pour leur reclassement.** Il leur fut annoncé que des groupes de travail nationaux devaient décider de leur devenir en octobre et que, par conséquent, ils n'avaient pas à déposer de demandes de mutation au 30 septembre.

Or, que se passa-t-il lors des pré-entretiens qu'ils obtinrent ? On leur fit remplir des demandes de mutation pour le 30 septembre. Cette situation n'est pas imputable aux agents de la RH mais bien de la responsabilité de la Direction.

**Alors que les restructurations, les fermetures de service sont encadrées par des règles offrant une**

**reconversion par le haut (priorité, surnombre, formation), la DRFiP opte, avant toute décision dans les règles, pour une reconversion par le bas, et ce pour pouvoir disposer comme bon lui semble des agents.**



La Direction Générale devra donc corriger l'incurie de la DRFiP et garantir les droits d'agents qui n'ont pas demandé l'arrêt de leur mission. De plus, les directions locales devront examiner les dossiers des agents, qu'ils soient agents administratifs ou informaticiens, avec la plus grande humanité.

**La CGT Finances Publiques 75 et la CGT DISI Paris Champagne y veilleront.**

**1ère victoire pour les salarié(e)s du nettoyage grâce à la solidarité  
site rue de Londres**

Fin juin, l'entreprise de nettoyage TFN a cru pouvoir se débarrasser rapidement de deux salariées qu'elle employait depuis plus de deux ans en CDD, en contradiction flagrante avec le droit du travail.

Mais, la mobilisation des salariés de l'équipe de nettoyage et le soutien des agents du site et des usagers de la cantine (**2 pétitions intersyndicales signées par 200 et 150 agents**) ont fini par aboutir à un succès : une des femmes de ménage a reçu son contrat en CDI dès le mois de juillet et la deuxième en cours de CDD, a bénéficié d'un engagement écrit d'obtenir un CDI à compter d'octobre.

La vigilance a fini par payer, puisque la deuxième salariée vient de recevoir son contrat en CDI à la mi-octobre. Mais il a fallu déjouer certaines manœuvres de l'entreprise voulant inclure des clauses restrictives et faisant pression pour que le contrat soit signé sur le champ et sans réflexion.

Les salariés ont discuté collectivement de leurs revendications (tenues de travail à renouveler, prime de fin d'année à rétablir, remboursement des frais de transport, reconnaissance des qualifications...etc) et ont envoyé un courrier qu'ils ont tous signé à leur directeur, avec le soutien de la CGT. Nous avons aussi apporté notre soutien à une salariée de l'équipe qui a reçu une note de rappel à l'ordre basée sur des affirmations non fondées.

**Leur 1ère victoire, l'embauche en CDI des 2 salariées sous la menace d'un licenciement, en appelle d'autres. Nous restons mobilisés en soutien à l'équipe de ménage et appuyons leurs revendications.**



**Pôle Enregistrement du 17ème**

Boulevard de Reims (et oui, le site en travaux jusqu'en mai 2014), le nombre de postes vacants explose. Le pôle enregistrement est totalement sinistré avec un effectif réel de **4 agents, dont 2 en cours de formation, sur 9 antérieurement.**

Aux dires de la Direction, c'est la rigidité des règles de gestion qui est en cause! Seule une solidarité désintéressée entre les agents est concrètement proposée. Non! L'arrêt des suppressions d'emploi et un recrutement massif de personnel sont les seules solutions. **Les règles de gestion sont une des garanties des droits des agents.**

**Ex Paris Est : EDRA ? EDRA pas ?**

Telle est la question que l'on se pose en suivant les parcours chaotiques de certains Echelons Départementaux de Renfort de Paris-Est. Entre les déploiements de masse qui conduisent à affecter simultanément 4 contrôleurs EDRA sur un seul SIE, les rotations qui permettent d'en déplacer un-e après seulement 4 mois ou les enracinements qui en bloquent un-e autre pendant 16 mois sur le même poste, les parcours sont... farfelus Les mouvements intervenus en septembre élargissent encore ces fantaisies et multiplient les affectations d'une spécialité professionnelle vers une autre. Alors, même si les voyages forment la jeunesse, **ils exposent les EDRA à des conditions de travail dégradées tout en imposant aux services destinataires une lourde charge de formation et aux usagers un service public au rabais.** En lien avec la question du respect de la doctrine des emplois, c'est la notion de renfort qui a toute son importance. Cet objectif ne peut être atteint qu'à la condition que les EDRA soient orientés avec un minimum de discernement ! La situation critique des effectifs n'excuse pas ce type de gestion des ressources humaines. Bien au contraire, elle rend d'autant plus indispensable une réflexion sérieuse avant tout mouvement intempestif. A moins que la direction ne s'oriente vers une gestion expérimentale destinée à breveter l'EDRA du futur, il serait donc intéressant qu'elle explique sa stratégie. Alors, au prochain mouvement, réfléchira ou réfléchira pas ?